

Destination France

Plan de reconquête et de transformation du tourisme

Plan Destination France

Le plan Destination France, présenté par le Premier ministre en novembre 2021 et piloté par le Ministre en charge du tourisme, entend fixer, à 10 ans, une véritable trajectoire de développement et de transformation du secteur touristique français.



En juin 2021, le président de la République avait annoncé son souhait de doter la France d'un plan de reconquête afin de redynamiser le tourisme français en sortie de crise, accompagner la relance et la transformation du secteur. En effet, si la crise a constitué un choc majeur pour le tourisme, elle a également accentué et mis en évidence les défis structurels auxquels il doit

faire face, tout en accélérant certaines tendances. Avec **le plan Destination France, doté d'un budget de 1,9 milliard d'euros**, présenté par le Premier ministre en novembre 2021 et piloté par le Ministre en charge du tourisme, le Gouvernement entend fixer, à 10 ans, une véritable trajectoire de développement et de transformation du secteur touristique.

L'objectif est ainsi de conforter la France dans sa place de **1ère destination touristique mondiale** et de devenir la **1ère destination en matière de tourisme durable**, en faisant du tourisme français un secteur porteur d'excellence, de croissance et d'emploi, fondé sur un modèle plus qualitatif, durable et résilient, en phase avec les nouvelles attentes des clientèles française et internationale, notamment en matière de transition écologique.

5 axes stratégiques

Les ambitions de Destination France reposent sur 20 mesures, articulées autour de 5 axes stratégiques :

1. **Conquérir et reconquérir les talents**
2. **Renforcer la résilience du secteur et soutenir la montée en qualité de l'offre**
3. **Valoriser et développer les atouts touristiques français**
4. **Répondre aux enjeux de transformation du secteur**
5. **Promouvoir la destination France et consolider ses parts de marché**

La feuille de route d'Atout France

Engagée dans la mise en oeuvre de 8 des 20 mesures de ce plan, les équipes d'Atout France se sont mobilisées pour imaginer et déployer les actions les plus pertinentes permettant d'atteindre les objectifs fixés. Une [feuille de route 2022-2024](#) a ainsi été définie fixant les axes prioritaires sur lesquels Atout France devrait concentrer ses efforts :

- **Mobiliser** le collectif des acteurs du tourisme ;
- **Évaluer** : utiliser les données pour éclairer, anticiper, piloter et mesurer la performance ;
- **Transformer** : accompagner l'économie touristique vers des modèles plus compétitifs, durables, qualitatifs, innovants et inclusifs ;
- **Relancer** : [re]développer l'attractivité de la destination France grâce à une relance ambitieuse et partenariale, en s'appuyant notamment sur les grands événements sportifs internationaux en France en 2023 et 2024.